L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 23 DECEMBRE 1874. 18me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 23 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—trois magnifiques ferronnerie Prieur, entre Ursulines et St-Philippe. Aussi, coin Bourbon et Conti, vente continuée de bijoux, diamants, etc.

Par O. Valeton, aux Nos 23 et 25 rue Bienville, —huile d'olive et fruits à l'encan de vie.

Par A. Gérard, aff. Abattoirs, près le café Carasso,—chevaux, charrettes, utilsils, etc.

Par G. Lésumont, au No 69, de la rue de Chartres,—bague en diamants et magnifique pendule.

Par O. Valeton, sur la Levée, vis-à-vis de la Presse à Coton, du 8ème District—oignons.

Par Vincent & Co., aux Nos 43 et 45 de la rue de la Douane—bottes, souliers et bottequins.

Par Hoffman, Mark & Co., au No 38 de la rue de Chartres—"notions," poupées, fusils de chasse, manteaux, etc.

Grand encan—tous les Mercredis, à 2 heures P. M., aux Abattoirs, près le café de François Carasso.—Chevaux, Mulets, Animaux, Charrettes, Wagons, Buggies, etc. Aussi: Meubles et objets divers. Par A. Gérard, encanteur, estimateur et agent de propriétés, Office, 12 et 14, rue Bienville, près Chartres.

Présents de Noël.—Voir l'annonce de D. E. Murphy, encanteur.

Achetez vos bonbons et vos fruits cristallisés chez A. LEMANNE rue de Chartres, 1207, entre Dumaine et Ste Anne.

SPECTACLES.

Mercredi, 23 déc. 1874.

VARIÉTÉS.—A midi, Lady of Lyons. Le soir, Last Lynne.
ACADÉMIE.—Grand Spectacle.
ST CHARLES.—Kit, the Arkansas Traveller.
SALLE ST PATRICK.—Grand Concert.

Les carpet-baggers en peine.

Pour des raisons à lui connues, le président Grant continue à étendre son bras protecteur sur les têtes des radicaux de la Louisiane qui ne les sentent pas, malgré cela, bien solides sur leurs épaules ; mais, dégoûté de la besogne d'intervention, il refuse de mettre ses troupes en mouvement pour assister les carpet-baggers de l'Arkansas, du Mississippi et de l'Alabama dans leurs projets néfastes contre les libertés du peuple de ces Etats.

Comment se maintenir sans les baïonnettes fédérales? C'est-un problème embarrassant pour les chevaliers du sac de nuit. Armer les nègres, ils l'ont essayé plusieurs fois, mais toujours avec le même résultat, c'est-à-dire une leçon sanglante infligée à leurs pauvres dupes. Les nègres en ont assez et ceux qui les poussaient à se faire tuer, comprennent d'ailleurs, que l'argument du massacre a perdu son effet.

Préoccupés des dangers de cette situation pour l'avenir de leurs sinécures, les sénateurs et les représentants radicaux des Etats du Sud ont invité les sénateurs républicains du Nord à se réunir en caucus pour prendre en considération la condition du Sud au point de vue de l'intérêt du parti. La dépêche de Washington qui rend compte de cette réunion mérite d'être reproduite, la voici :

Washington, 21—Les sénateurs républicains ont eu un caucus cette après-midi à la sollicitation des sénateurs et représentants républicains du Sud. On a pris en considération la condition où se trouve le Sud. Les représentants du Sud ont demandé l'envoi de troupes dans plusieurs Etats de cette section.

Ils craignent que le parti républicain ne soit mort sans espoir de résurrection, à moins qu'on ne prenne des mesures décisives pendant cette session contre les blancs turbulents. Ils confessent leur impuissance à avoir des votes blancs.

Les sénateurs du Nord n'ont pas endossé la proposition et quelques-uns d'entre eux se sont hautement exprimé contre toute autre intervention dans les affaires du Sud, disant qu'ils avaient perdu beaucoup de votes à cause de cela dans les Etats du Nord.

Le sénateur Lewis, de la Virginie, a déclaré que le parti républicain avait perdu le pouvoir dans le Sud par le mauvais caractère de beaucoup de ses meneurs et la défense du bill des droits civils qu'il regarde comme une mesure des plus iniques. Le Sud ne pourrait être sauvé pour les républicains qu'en y envoyant assez de soldats pour empêcher le peuple de voter.

La majorité évidemment a été de son avis. Avant le vote, beaucoup de sénateurs étaient partis et le sénateur Morton sur lequel les extrêmes républicains comptaient, n'est pas venu à leur secours.

C'est là un résultat qui n'est pas consolant pour les carpet-baggers du Sud. Le Président leur tourne le dos et leur colle gues du parti républicain font la sourde oreille à leurs réclamations. Voilà ce que c'est que d'avoir été trop gourmands ! S'ils eussent apporté un peu plus de modération et de décence dans l'exploitation des estrapies qu'on avait mises à leur disposition, ils eussent pu prolonger la chose encore quelques années. Mais ils ont procédé avec si peu de vergogne et avec tant d'avidité à écorcher leur proie que les cris de celle-ci ont ameuté toute la nation, non-seulement contre eux-mêmes mais encore contre le parti qui leur avait livré sans défense le Sud vaincu et conquis.

Il est naturel que les sénateurs du Nord qui voient l'avenir de leur parti et leur propre situation politique en danger par suite des excès et des abus de cette bande d'aventuriers dans lesquels ils n'avaient vu que des instruments, soient de médiocre humeur et peu disposés à écouter d'une oreille complaisante les doléances de ces instruments qui n'ont pas su plumer l'oie sans la faire crier.

Les carp t-baggers ont fait les aveux les plus piteux sur les résultats auxquels ils étaient arrivés avec une domination sans contrôle. Ils ont confessé leur impuissance à obtenir des votes blancs et ils osaient pu ajouter qu'ils avaient perdu beaucoup de votes noirs. Le parti républicain dans le Sud va mourir, disent-ils, sans espoir de résurrection, si on ne vient à leur secours. Mais les républicains du Nord ne se soucient pas de faire la moindre tentative pour les sauver au risque de tuer tout-à-fait leur parti dans leur propre section.

Le résultat déjà prévu a donc été un refus, de la part, des sénateurs du Nord, d'endosser la demande présentée pour une nouvelle intervention fédérale armée. Ceux qui ne se sont pas exprimés ouvertement contre la proposition, ont refusé de la soutenir. Quelques-uns se sont retirés pour ne pas se compromettre et Morton lui-même, le grand champion de la reconstruction, a refusé de paraître ; il est resté comme Achille, sous sa tente.¶

Williams a cessé d'être le commandant en chef des forces fédérales et il ne peut plus rien pour ses bons amis de la haute pègre sudiste. Grant, pour tout ce qui ne concerne pas la Louisiane, le compagnon du beau-frère Casey, manifeste une mauvaise disposition évidente à intervenir et, sa proclamation à propos des incidents de Vicksburg, venant huit jours après que tout est fini, en témoigne assez.

La perspective pour les carpet-baggers des Etats du Sud n'est donc pas encourageante. Ceux de la Louisiane, plus favorisés, ont bien la promesse d'être protégés quoiqu'ils fassent, mais ils ne sont pas pour cela sur un lit de roses. Ils sont dans la position d'agents provocateurs employés pour susciter une émeute que l'autorité est prête à réprimer, mais qui risquent fort de ne pas sortir sains et saufs de la bagarre.

Il y a dans le compte-rendu de cette séance des sénateurs républicains, une indication précieuse des tendances de la majorité républicaine du Congrès actuel. Cette majorité reconnait évidemment la faute commise par la politique d'intervention, et elle n'est point-être pas loin de rejeter sur le Président la responsabilité de la dernière intervention en Louisiane, qu'elle a jusqu'à présent refusé d'endosser.

Il ne reste que quatre jours
Il ne reste que quatre jours
Il ne reste que quatre jours
Pour acheter le billet
Pour acheter le billet
Pour acheter le billet
Qui doit gagner le lot de $30,000
Qui doit gagner le lot de $30,000
Qui doit gagner le lot de $30,000
A la Loterie de la Louisiane.

Les prétendus droits civils et le droit de propriété.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de démontrer que la prétention de certains individus d'aller dans les cafés, les restaurants ou les théâtres contrairement au désir et à la volonté des propriétaires de ces établissements, était, non l'exercice d'un droit mais la négation même du droit de propriété. La spéculation qui consiste à invoquer une législation absurde et inique, pour soutirer $500 à un propriétaire de café ou de théâtre, est une opération que réprouve l'honnêteté, et celui qui empoche de l'argent ainsi obtenu prend tout simplement le bien d'autrui sans y avoir aucun titre.

Quant à la question de droit, voici comment elle vient d'être résolue par le juge Griswold, de la Cour Supérieur de Cleveland, à l'occasion d'un procès fait par un homme de couleur au directeur de l'Académie de Musique de cette ville parce qu'il avait été prié de quitter le *dress circle*.

Un théâtre, dit le juge, est un établissement particulier et le directeur a le droit d'en exclure qui il lui plait. La loi des droits civils n'a aucune application à l'espèce. Le plaignant a le droit de faire un procès pour rupture de contrat au sujet de son admission au théâtre, mais il aurait un blanc. Mais tout homme a le droit de se servir de sa propriété comme il l'entend, pourvu qu'il ne nuise ni aux personnes ni aux propriétés d'autrui.

Dans la conduite de ses affaires, un homme n'est pas tenu de consulter les sentiments ni les goûts des autres. Tant qu'il ne commet pas de mal, il peut conduire ses affaires de la manière et avoir les règles qu'il juge convenable. Cedroit appartient aux blancs aussi bien qu'aux noirs.

Il est reconnu que M. Ellister conduit l'Académie de Musique pour son bénéfice particulier, et s'il juge convenable dans la conduite de ses affaires, d'établir la règle qu'aucune personne de couleur ne sera admise dans le *dress circle*, et qu'il applique cette règle, cela ne donne lieu à aucune action contre lui par les personnes de cette classe: M. Gardiner, le défendeur, peut établir un théâtre et, s'il le juge à propos, établir la règle qu'aucun blanc ne sera admis dans le *dress circle* ou dans tout autre partie de la salle.

Le juri, à la suite de l'exposé du juge, a rendu un verdict en faveur du défendant et l'homme de couleur a été débouté de sa demande.

LES AFFAIRES DE LA LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

Le *Herald*, dans un article sur le dépouillement du scrutin en Louisianeet sur les fraudes auxquelles donne lieu cette opération, fait une comparaison significative. Le *Board of State Canvassers* de l'Etat de New York, dont la tâche est identique à celle du *Returning Board* de la Louisiane, termine ordinairement le dépouillement des votes en quelques jours. Le comité louisianais siége depuis plus d'un mois, et il n'est pas encore prêt à proclamer le résultat du scrutin. A quoi ce mois a-t-il été employé ? A commettre des faux, à falsifier les relevés pour annuler l'élection des adversaires de M. Kellogg. Cela prend du temps : il n'est pas facile de faire disparaître la majorité acquise aux candidats loui-lanais pour la remplacer par une majorité frauduleuse, fabriquée pour le carpet-bagger.

Le *Herald* dit :

"L'examen clandestin des relevés avait montré aux membres du *Board* qu'ils ne pouvaient atteindre leur but qu'en ajoutant le faux à la fraude. C'est pourquoi le jour du *Thanksgiving*, ils ont laissé pendant plusieurs heures les relevés entre les mains d'employés qui ont brisé les cachets, modifié les relevés dans le sens des désirs du *Board* et reformé ensuite les enveloppes contenant les documents faux. Mais les faux avaient été commis avec plus de zèle que d'habileté, quelques-uns des changements opérés étaient si flagrants qu'on les a découverts depuis. C'est cette découverte qui a empêché le *Returning Board* de proclamer lundi dernier les résultats du scrutin. Tous les plans des conjurés ont été renversés par les consciencieux qui à l'aide de déclarations faites sous serment, sont venus prouver au *Board* que les relevés authentiques avaient été falsifiés depuis leur arrivée à la Nouvelle-Orléans. Les fraudes étaient si évidentes qu'elles ont été condamnées ouvertement par les candidats mêmes qui devaient en profiter.....

Parlant ensuite de l'agitation qui règne à la Nouvelle-Orléans, le *Herald* dit :

"Il est vrai que l'opinion publique est très surexcitée à la Nouvelle-Orléans. Et tous naturellement on a recours se produire une surexcitation dans tout Etat où des tentatives aussi audacieuses seraient faites pour neutraliser une élection. Mais les esprits sont agités, les chefs du parti populaire sont prudents. Comme ils savent que des actes de violence amèneraient promptement l'intervention des troupes fédérale, ils veulent restreindre leur opposition à l'emploi des moyens pacifiques.

"Ce serait une faute d'agir autrement. Le cours en violence permettrait aux partisans déshonnêtes de Kellogg de faire croire à une résistance au gouvernement fédéral. La cause louisianaise est bonne parce que ses adversaires ont mis les torts de leur côté, parce qu'on peut en appeler au Congrès et au pays si des fraudes honteuses sont consommées. Mais il ne faut pas compromettre cette cause par le recours à la violence."

D'après une dépêche de la Nouvelle-Orléans du 16, M. Kellogg se montre très belliqueux. Il parle d'organiser une garde nationale composée de noirs enrôlés dans les plantations. Cette milice serait commandée par le général Frank Herron. On réorganiserait aussi la police pour expulser ceux des agents qui se montrent trop rebelles partisans du gouvernement. Des politiciens dévoués remplaceraient ces rebelles. M. Kellogg disposerait ainsi de puissants centaines d'hommes armés pour intimider ses adversaires. Nous ignorons si ces projets sont sérieux. Mais nous ne saurions oublier que, le 14 septembre, M. Kellogg avait autour de lui un corps nombreux de policemen armés de carabines et même de canons. Malgré ces armes, il a subi de quelques heures pour livrer la Nouvelle-Orléans aux citoyens soulevés. Le gouvernement de M. Kellogg reposait sur des bases si peu sérieuses qu'il ne sonille le revers. Est-il mieux établi aujourd'hui ? Non, il ne doit son existence qu'à la protection des troupes fédérales. Les rodomontades de M. Kellogg ne donneront le change à personne.

Le lot de $30,000 sera gagné
Au prochain tirage de la Loterie.
Le lot de $30,000 sera gagné
Au prochain tirage de la Loterie.
Le lot de $30,000 sera gagné
Au prochain tirage de la Loterie.
Le lot de $30,000 sera gagné
Au prochain tirage de la Loterie.
Le lot de $30,000 sera gagné
Au prochain tirage de la Loterie.

Chapeaux de fourrure et de soie à $5 au magasin de R. E. Lee, au coin des rues Canal et Bourbon et au coin des rues Royale et St. Louis.

—Chan nous représente un médecin en tête-à-tête avec une cliente :

—Pardon, docteur, je vous demande une consultation et vous ne faites que siffler!

—Excusez-moi, madame, du reste de mes études à l'Ecole de médecine.

Paris du jour, selon le même : un gamin arrête une très grosse dame dans la rue :

—Bonjour pas, ma belle dame! Paris de faire le tour en quatre-vingts minutes.

S.

LES FEMMES MODERNES.—C'est un triste commentaire sur notre civilisation si vantée que les femmes de notre temps ont dégénéré en santé, en force, jusqu'à ce qu'elles soient devenues une race invalide, nerveuse, faible, maladive, avec peu d'exceptions ici ou là dans les personnes robustes qui rappellent le sexe d'un temps déjà loin de nous. Après une grande expérience, remontant à des années, et embrassant le traitement de milliar de cas particuliers aux femmes, le Dr Pierce, du Dispensaire du Monde, Buffalo, N. Y., a combiné, par le mélange de certains extraits de végétaux un spécifique naturel, qu'il ne donne pas pour le remède à tous les maux, mais comme un remède qui répond admirablement à un but, celui de guérir les femmes des affaiblissements et des douleurs qui les affligent aujourd'hui. Ce spécifique naturel est appelé "l'Ordonnance Favorite" du Dr Pierce. Voici l'énumération des maux que ce merveilleux remède guérit comme par magie et avec une certitude à laquelle aucun remède n'a jamais atteinte.

Affaiblissement des reins, débilité nerveuse et générale, chûte et autres déplacements des organes internes, résultant de la débilité et du manque de force dans les sections naturels, la fièvre interne, la congestion, l'inflammation ; l'ulcération et beaucoup d'autres maux, chroniques particuliers aux femmes, inutiles de mentionner ici, dans lesquels nous bien que dans les cas énumérés, "l'Ordonnance Favorite" effectue la guérison—la merveille du monde. Elle ne fait jamais de mal en quelque état qu'il se trouve, et en l'employant-la dame invalide peut éviter cette épreuve la plus terrible de toutes, une consultation du médecin de la famille. "L'Ordonnance Favorite" se vend chez tous les droguistes.

L'ELECTION DU 3 NOVEMBRE EN LOUISIANE.

Résultats compilés par le comité démocrate sur les documents officiels :

TRÉSORIER.

Paroisses.	Mesures.	Dubuclet.
Orléans	38,741	13,241
Ascension	989	190
Assomption	1666	1,893
Avoyelles	1230	1153
Baton Rouge, E	1456	2246
Baton Rouge, O	512	628
Bienville	779	
Bossier	1040	1577
Caddo	2156	1570
Calcasieu	661	60
Carroll		6
Catahoula	1172	47
Catahoula	206	776
Claiborne	940	663
Concordia	1372	2018
Desoto	184	216
Feliciana, Est	1180	1698
Feliciana, Ouest	957	1301
Franklin	801	114
Grant	457	8-3
Iberville	1247	1077
Jackson	770	2 45
Jefferson	534	59
Lafayette	1207	2411
Lafourche	976	548
Lincoln	1205	1840
Livingston	597	548
Madison	664	103
Morehouse	778	1567
Natchitoches	854	1037
Natchitoches	1464	1577
Ouachita	766	1661
Plaquemine	699	1683
Pointe Coupée	1098	1228
Rapides	1574	1228
Red River	985	745
Richland	134	440
Sabine	941	548
St. Bernard	271	97
St. Charles	376	1.25
Ste. Hélène	622	588
St. Jacques	709	1063
St. Jean Baptiste	627	1216
St. Landry	3517	1854
St. Martin	993	704
Ste. Marie	1032	1191
St. Tammany	801	561
Tangipahoa	876	496
Tensas	361	2.3
Terrebonne	1361	1017
Union	1161	432
Vermillion	662	28
Vernon	711	
Washington	45	125
Webster	556	79
Winn	676	72
Total	74,670	69 710
Majorité de Mesure	1863	

La paroisse de Carroll n'est pas comptée dans ce tableau parce qu'il a été prouvé que les rapports étaient des faux.

Les soussignés, sous-comité nommé par le parti conservateur-démocrate pour assister au dépouillement et à la compilation, par le Bureau des Retours de l'Etat de la Louisiane, des votes donnés à une élection tenue le 2 novembre, certifient sous serment que les résultats donnés dans le tableau qui précède ont été compilés par eux sur les duplicata certifiés sous serment en leur possession, et qu'ils ont été comparés par eux avec les duplicata en la possession du dit bureau, et qu'ils correspondent, poll par poll, et paroisse par paroisse à la compilation faite par le dit bureau. Ils certifient donc et déclarent que la personne dont le nom suit, savoir :

J. C. Moncure

a été légalement élue.

F. C. Zacharie.
W. R. Whitaker,
Chs. Cavanac,
F. X. Barbot, secrétaire.

Signé et attesté sous serment devant moi, le 1er décembre 1874.

Jno. Lemonnier,
3e Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Le même comité atteste dans la même forme l'élection des membres du Congrès et de la législature. Nous ne pouvons donner que les totaux des tableaux dressés par le comité.

CONGRÈS,
Elus.

1er District:
R. L. Gibson, D—16,728 J. H. Sypher, R—11,121
2me District.
E. J. Ellis, D—13,886 N. C. Dibble, R—11,052
3me District.
Darrell, R.....13,017 Jos. H. Breaux, D—12,999
4me District.
Wm. L. Levy, D—13,736 Geo. L. Smith, R—7,578
5me District.
W. B. Spencer D—11,121 Frank Morey, R—10127
6me District
C. E. Nash, R—12,885 Jos. M. Moore, D—11,977

LÉGISLATURE.
Sénat.

1er district: Elus: J. H. Grover, D 7733, W. J. Kelly, D 7720, H. D. Ogden, D 7744.
Non élus: J. L. Langlois, 3544, C. F. Gilsonin, 3656, C. F. Ladd, 3569.
2ème district: D. White, D 5240, élu; J. Lanabère, R 3769.
3ème district: Will Steven, D 5484, élu; Thos. Carey, R 3569.
4ème district: J. B. Eustis, D 4735, élu; D. J. Hutchinson, 1530.
5ème district: A. Dumont, R 1995, élu; J. B. Wilkinson, D 1327, H. Mahoney, R 931.
6ème district: R. H. Chadbourne, R 6115, élu; J. L. Montieu, R 1. 3924. M. Turubull, 802.
7ème district: Pierre Landry, R 3997, élu; George E. Bovee, R 1627.
8ème district: F. S. Goode, D 5077, élu; Oscar Crozier, R 4873.
9ème district: W. A. Robertson, D 3735, élu; Jno. G. Gardner, R 2604, Geo. H. Wells, D 899, Wm. H. Kirkman, 790.
12ème district: Jno. E. Breaux, R 3494, élu; Jno. Gair, 2939. F. V. D. Hegeman, 591.
13ème district: J. Henry Busch, R 9436, élu; R. T. Young D 1609.
14ème district: T. T. Allain R 4183, élu; E. T. King D 3340, T. Mahier R 658.
15ème district: David Young R 3073' élu; A. B. Ivion 1373.
17ème district: J. A. Gla R I, 2553, élu; J. B. Brigham D.1386, Geo. C. Benham R 878.
20ème district: A. B. George D 3007, élu; J. D. Harper R 2501.
22ème district: J. B. Elam D 3919, élu; M. H. Twichell R 2534.

CHAMBRE.

Paroisse d'Orléans : élus, A. A. Maginnis, Ed. Booth, L. G. Hall, W. J. Hammond, C. E. Schenck, W. B. Koontz, J. A. Gilmore, Ch. Bertz, Clint Walker, Jules Aldigé, M. Sibilski, Ch. Roman, G. Pascal, G. W. Dupré, J. B. Jourdain, (R) F. G. Burkhart, C. F. Seaman, L. A. Wiltz, J. A. DeBlanc, J. A. Blaffer, Ch. Kuginell, G. W. R. Bailly, E. L. Bower, R.C. Elliott, Geo Grazien (R) ; 28 démocrates et 2 républicains.

Chambre des Représentants.

Ascension—G. H. Hill, R.; Louis Butler, R
Assomption—E. X. Dugas, D.; R. R. Beasley, D.
Avoyelles—A. D. Lafargue, D.; John O'Quin, D.
Bienville—J. Brice, Jr., D.
Bossier—L. W. Baker, R.; Sam Thomas, R.
Baton Rouge, E.—F. D. Triplet, R.; W. G. Land, R.; Joseph Wilson, R.
Baton Rouge, O.—F. A. Woods, R.
Caddo—A. D. Laud, D.; F. R. Vaughan, D.; John J. Horan, D.
Calcasieu—Thomas E. Meredith, D.
Carroll—
Calcasieu—George W. Richardson, D.
Cameron—E. A. Dunn, D.
Claiborne—John Young, D.
Concordia—John Randall, R.; Wm. Ridgeley, R.
Catahoula—R. B. Wallers, D.
Desoto—J. L. Scales, D.; Chas. Schuler, D.
Feliciana, Est—W. H. Pipes, D.; R. R. Ray, R.
Feliciana, Ouest—J. W. Armstead, R.
Franklin—J. L. Mathews, D.
Grant—C. C. Dunn, D.
Iberie—W. F. Schwing, D.
Iberville—J. M. Carrelle, R.; J. S. Davidson, R.
Jackson—E. E. Kidd, D.
Jefferson—R. A. Hubsan, R.; C. W. Lowell, R.; Jos. E. Parker, R.
Lafayette—M. T. Martin, D.
Lafourche—John G. Billieu, D.; T. J. Johnson, D.
Livingston—G. E. Wells, D.
Lincoln—Seaborn Jones, D.
Madison—Wm. Murrell, R.
Morehouse—P. M. Grant, R.
Natchitoches—H. Raby, R.; W. A. Pierson, R.
Ouachita—D. C. Hill, R.; W. F. Southard, R.
Plaquemines—A. Milon, R.
Pointe-Coupée—Emile Honoré, R.; Milton Jones, R.
Rapides—George W. Stafford, D.; James Jeffries, D.; R. L. Luckett, D.
Rivière Rouge—E. W. Dewees, R.
Richland—E. P. Edward, D.
Sabine—D. W. Ball, D.
St-Bernard—E. F. Guichard, R.
St-Charles—M. Hahn, R.
St-Jacques—V. Dickerson, R.; O. F. Hennaker, R.
St-Jean Baptiste—Henry Demas, R.
Ste-Hélène—O. P. Coffie, D.
St-Landry—E. E. Estilette, D.; Jamès Webb, D.; E. A. Carmouche, D.; Y. Vidrine, D.
St-Martin—Chas. Dalbeamer, D.; Félix Voorhies, D.
Ste-Marie—G. R. Pike, R.; Ismas Sexton, R.
St-Tammany—M. Cousin, D.
Tensas—J. S. Matthews, R.; J. R. Shivart, R.
Tangipahoa—Bolivar Edwards, D.
Terrebonne—W. H. Keys, R.; E. Molleon, D.
Union—W. P. Smith, D.
Vermillion—Ad. Nunez, D.
Vernon—M. McAlpin, D.
Washington—Wm. McGee, D.
Webster—W. W. Carlton, D.
Winn—Geo. A. Kelly, D.

Du tableau qui précède il résulte qu'il a été élu 68 représentants démocrates et 30 républicains, ce qui donne une majorité aux démocrates de 38 dans la Chambre.

Les démocrates ont élu 31 sénateurs et les républicains 8.

Sur les six membres du Congrès, il y en a 4 démocrates et 2 républicains.

Tels sont les véritables résultats de l'élection. Nous verrons ce qu'il en restera par les manipulations frauduleuses du Bureau des retours.

Avis à nos lecteurs.

Nos ateliers seront fermés le jour de Noël et le Premier de l'An 1875. L'*Abeille* ne paraîtra donc pas le samedi 26 décembre, ni le samedi 2 janvier. Nous prions les personnes qui ont des annonces à insérer dans l'*Abeille* de prendre note de ce qui précède.

CHRONIQUE DE LA VILLE.
A la quatrième page.

Magasins de chapeaux à très bon marché, de R. E. Lee, au coin des rues Canal et Bourbon et au coin des rues Royale et St. Louis.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Nous publions aujourd'hui, dans nos colonnes, le rapport annuel de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. Administrée avec sagesse et prudence, cette Société continue à rendre à ses membres tous les services qu'ils ont le droit d'attendre d'elle, en vertu du principe de mutualité qui lui sert de base. On verra par les statistiques de l'année écoulée et par le résumé des opérations de la Société, quelle est l'importance et l'étendue de ces services.

Le département de la bienfaisance ajouté depuis quelques années, a facilité à 94 français l'entrée dans la Société en payant pour eux le droit d'admission de $11.

Le rapport est clair et lucide et nous croyons inutile d'en faire des extraits. Nous engageons tous les résidents français qui ne sont pas encore sociétaires à le lire pour se rendre compte des avantages qu'offre la Société à ses membres.

La société a toujours pour président honoraire son vénérable Jh. Gurtel et pour vice-président M. F. Tujague. Le conseil d'administration se compose de membres, au zèle et au dévouement desquels nous nous plaisons à rendre un juste hommage. On verra que le nombre des membres de la Société a été porté à quatre-vingts et que le Dr. J. Tonatre, qui a charge de l'asile, a libéralement offert de donner des consultations à tous les sociétaires qui voudront venir à l'asile à l'heure de sa visite.

La Société Française suit son cours paisiblement et modestement, et elle remplit avec un succès constant la mission pour laquelle elle a été créée.

Le nombre de ses sociétaires a légèrement diminué depuis l'année dernière par suite de radiations plus considérables que les admissions, mais il est toujours de près de 1,100, chiffre respectable qui indique l'importance de la société.

OPERA.

La seconde représentation de *Norma*, qui devait avoir lieu jeudi soir, se trouve forcément ajournée par suite de l'indisposition de Mlle Anna Vercken. *Norma* sera remplacée par la *Favorite*. M. Hardigniac chantera, pour la première fois, le rôle d'Alphonse. Les autres rôles seront tenus par MM. Gadilhe, Degreef, Nimes Téoni, Liogier.

Au lier et 2me acte, grand divertissement.

Vendredi 25, à l'occasion de la Noël, Matinée extraordinaire à midi ; on donnera *Les Noces de Jeannette* ; *Le Maître de Chapelle*, opéra comique dans lequel M. Méric chantera, pour la première fois, le rôle de Barnabé ; *Durina*, ballet-divertissement composé par M. Mainert. Samedi, matinée à midi.

Achetez vos chapeaux aux magasins de chapeaux de R. E. Lee.

GRAND CONCERT A LA SALLE St-Patrick. — Ce soir, 23 décembre, cette grande et magnifique Salle de St-Patrick, rue du Camp, sur la place Lafayette, sera inaugurée par un grand concert au profit des orphelins de St-Vincent. Ce concert est donné par les dames de la Nouvelle-Orléans qui en ont fait avec raison une affaire capitale. Beaucoup de noms, des plus connus, figurent dans les comités d'organisation et de réception et tout donne à espérer que la soirée sera des plus fructueuses.

Nous félicitons la congrégation de St-Patrick d'avoir pensé à inaugurer son nouvel et brillant édifice par une œuvre de charité. La congrégation ne pouvait pas mieux commencer, et le succès nous paraît infaillible. Cette salle de St-Patrick, est la plus grande de la ville et beaucoup de gens s'empresseront d'aller la visiter. Les portes seront ouvertes à 7 heures. Voyez le programme aux annonces.

TAPIS ET TOILES CIRÉES.—Voilà le moment d'acheter des tapis, des toiles cirées, des nattes, etc. La maison Elkin & Cie., les offrent à des prix extraordinairement modiques. Le stock qu'elle a mis en vente est fort beau, très varié, consistant en articles choisis dans les meilleures fabriques d'Europe. On y remarque des stores pour fenêtres d'un genre tout à fait nouveau et très brillant.

Chapeaux fashionables aux magasins de chapeaux de R. E. Lee.

MARRONS ET NOIX.—MM. Cazaux & Vergnoles, 73 Vieille-Levée, viennent de recevoir 50 barils de marrons et 25 barils de noix, qu'ils vendront à prix modérés.

VINS ET ARTICLES ALIMENTAIRES.—Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce de la maison J. B. Solari & Son, rue Royale No 45, qui vient de recevoir et qui a toujours à vendre un magnifique stock de vins fins, de Bourgogne, de Bordeaux, champagne, vin de Rhin, liqueurs de choix, whiskey Bourbon et un rare assortiment d'articles alimentaires, parmi lesquels des pâtés truffés, saucisses truffées, dindes et poulets truffés, saucissons de Lyon, thon à l'huile, divers fromages recherchés en tout pays, asperges, petits pois, champignons, etc., etc. Voyez l'annonce.

Que chacun achète le jour de Noël
Que chacun achète le jour de Noël
Un billet de loterie
Un billet de loterie

Pour tacher de gagner
Pour tacher de gagner

Le lot de $20,000
Le lot de $20,000

Qui doit sortir le 26 décembre.
Qui doit sortir le 26 décembre.

Les magasins de chapeaux de R. E. Lee sont ceux où se trouvent les chapeaux les plus fashionables et les moins chers de la ville.

LA FAMILLE DE P. IX.—Tous les membres de la famille à laquelle appartient le pape Pie IX ont atteint un âge très avancé. Le bisaïeul du pape, Jean-Marie Mastai, est mort le 24 janvier 1760, à l'âge de 73 ans; son grand-père, Hercegime, est mort le 1er décembre 1832, à 83 ans. Sa mère, Catarina, comtesse de Bisleschi, avait 88 ans quand elle mourut, le 21 janvier 1868.

Pie IX avait trois frères, tous morts aujourd'hui; Paipé, Gabriel, mort le 13 juillet 1839, à l'âge de 90 ans; le second, Joseph, le 2 novembre 1856, à 79 ans, et le dernier, Calstan, le 19 septembre 1873, à 90 ans.

Pie IX est né le 13 mai 1792, il a par conséquent plus de 82 ans. A cet âge, étant donnée la longévité héréditaire dans sa famille, le Saint-Père a encore, en effet, pour lui, pour un certain nombre d'années des probabilités de vie assez sérieuses.

Une sauvegarde chrétienne. — Des invalides d'une santé épuisée par la dyspepsie chronique ou souffrant du terrible affaissement qui suit les attaques des maux aigus et des milliers de gens qui ont été relevés comme par miracle d'un comparable état de prostration par les "Bienfaiteurs Stomach Bitters", attestent la supériorité de ce remède, et n'ont pas été égarés par un mauvais conseil, en employant le même moyen, vous serez fortifié et rassuré. Mais à ceux qui sont exposés au danger des épidémies, à ceux qui ont besoin d'un tonique certain, aux inconvénients d'un matériel grossier ou d'expositions mal saines et qui peuvent être frappés de prostration à tout moment, on photographie est adressé d'une manière particulière. A tous ceux qui sont ainsi placés nous conseillons absolue ment offerte contre le danger qui les menace. Donnez du vin ou cordiaux et rejetez le reste en remplissant médicinal allemand et inoffensif et vous serez protégé contre les maladies dont les germes pestilentiels sont dans l'air autour de vous.

Mardi, le 19 Décembre 1874, à la résidence des parents de la demoiselle, par le Rév. Mitchiboux, M. EUGENE FORESTIER, de Paris, (France), à Mlle AMÉLIE L. GARIN, de la Nouvelle-Orléans.

Décédé à minuit, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, CHARLES BRUNET, natif de France. Les amis des familles Brunet et Raisin, ainsi que les membres de la Société Française sont priés d'assister aux funérailles, sans autre invitation. Le convoi partira aujourd'hui à trois heures et demie, de la demeure de son gendre M. Raisin, rue Esplanade, Faubourg Marigny.

Décédé, hier soir à 9 heures et demie, à l'âge de deux mois et demi, EDGARD J. E. RACHER, fils de Frank Reitecke et de Angèle Lombard. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi à quatre heures P. M. Le corps est exposé au No 208 rue Esplanade entre Johns n et Galvez.

Décédé hier, à six heures quarante minutes du matin, WILLIAM E. LEGIER, âgé de 27 ans et deux mois, plus jeune enfant de Yvonne I. F. Légier. Les amis et connaissances des familles Legier, Gorte et Estopinal, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi mortuaire partira de la résidence de sa mère, à l'entresol rue des ruse Mandeville et Bons Enfants.

De la part des familles Legier, Gorte et Estopinal

Décédée hier à 11 heures et demie du matin, à l'âge de trente ans, après une longue et cruelle maladie, MARIE EUGÉNIE DRINK LAMBUS, native de Grenoble (France), épouse de Chas. LeCorpentier. Les amis et connaissances de son époux et ceux de la famille Lesens sont respectueusement invités d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3 heures précises de l'après midi. Le corps sera exposé No 84 Pierre entre Bourgogne et Roman.

De la part de son époux.

Les journaux de la Police à la Hache sont priés de reproduire.

Décédé, hier matin, à l'âge de quarante quatre ans, CLAUDIUS GOUAUX, natif de Lyon (France), ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à midi et demi. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Bourbon, No. 105.

ENTREPOT DE TAPIS.
17.....RUE DE CHARTRES.....17
TAPIS—Wilton, Axminster, Velours, Brussels, Moquette, &c.
TOILES CIRÉES—de toutes et en dimensions.
NATTES—200 Rouleaux blanches, d'carrossé et fantaisie.
STORES—couverture de plusieurs et de toutes couleurs.
TAPIS DE MEUBLES ET DESCENTE DE CHAMBRE variés.
TAPIS DE TABLE—toutes tailles pour tables et tables et-vis-à-vis, couleur et ornement.
Entrée par 16 rue Chartres.